

FCP de droit français conforme aux normes européennes, agréé par l'AMF le 13/08/08 Fonds à formule non garanti en capital à l'échéance Eligible à l'assurance-vie et au compte titres

Adequity

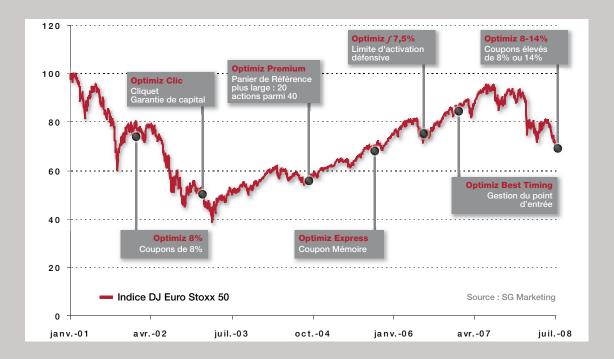


L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le capital investi sur ce support n'est pas garanti à l'échéance. Les distributions versées en cours de vie, ajoutées au montant versé à l'échéance peuvent ne pas suffire à rembourser le capital initialement investi. D'un point de vue économique, les distributions en cours de vie ne constituent pas un rendement basé sur l'investissement initial, mais sont assimilables à des remboursements anticipés partiels du capital.

Le meilleur des innovations de la gamme Optimiz

Depuis 2001, Adequity propose à travers l'offre Optimiz une gamme de produits à revenus déclinant à chaque lancement, une innovation visant à profiter au mieux des conditions de marché au lancement du fonds, comme l'illustre le graphique suivant.

A chaque création d'un nouvel Optimiz, l'objectif d'Adequity est de répondre aux exigences concrètes de ses clients, tout en étant adapté aux conditions de marché du moment.



Depuis le 15 septembre 2008, l'offre Adequity s'est enrichie avec le lancement du dernier né des OPTIMIZ : le FCP OPTIMIZ 8-14%.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, Optimiz 8-14% fait un pas de plus en offrant un objectif de coupons annuels attractifs dans un contexte de marché incertain.

A noter que le FCP est éligible à la fois à l'enveloppe assurance-vie et compte titres.

La commercialisation du FCP est ouverte jusqu'au 22/12/08 inclus.



OPTIMIZ 8-14%

- Un objectif de coupons de 8% ou 14% chaque année si le Panier de Référence, constitué des 20 actions parmi les 40 du panier affichant les moins bonnes performances depuis l'origine, n'a pas enregistré de baisse respectivement de plus de 50% ou 25%
- Un premier coupon égal à 8% au minimum la première année si le mécanisme de maturité anticipée n'est pas activé
- Un mécanisme de maturité anticipée activable chaque année dès la première année si le Panier de Référence est stable ou enregistre une progression depuis l'origine
- L'opportunité chaque année de récupérer les coupons annuels non perçus les années précédentes grâce à un Coupon Mémoire versé en cas d'activation de la maturité anticipée ou à l'échéance des 10 ans
- Un risque de perte en capital si le Panier de Référence enregistre à l'échéance une baisse de plus de 50% depuis l'origine

Objectif : un coupon de 8% ou 14% chaque année jusqu'à une baisse de plus de 50% du Panier de Référence !

Optimiz 8-14% permet de participer à l'évolution d'une sélection de 40 actions internationales sur 10 ans. Chaque année, ces actions font l'objet d'un processus de sélection fondé sur leurs performances depuis l'origine.

Ce processus de sélection consiste à ne retenir, parmi les 40 actions, que les 20 actions affichant les moins bonnes performances depuis l'origine. Nous appellerons le panier équipondéré ainsi constitué le « **Panier de Référence** ».

Par construction, ce panier sous-performe la moyenne des indices boursiers dans lesquels les actions concernées sont intégrées. L'investisseur anticipe que les 20 actions ayant les plus mauvaises performances parmi les 40 vont résister correctement.

Optimiz 8-14% est un investissement non garanti en capital. L'ensemble des flux financiers d'Optimiz 8-14% est constitué de coupons annuels, et d'un remboursement à l'échéance. Par ailleurs, le fonds est assorti d'un **mécanisme de remboursement anticipé**, activé automatiquement sous certaines conditions.

Avantages

- Le FCP peut verser, chaque année, une distribution annuelle de 8% ou 14%, dès lors que la valeur du Panier de Référence n'a pas baissé respectivement de plus de 50% ou 25% depuis l'origine à chacune des dates de constatation annuelle. En outre, la première année, un coupon de 8% minimum est garanti.
- Si le Panier de Référence est en baisse de plus de 25% par rapport à son niveau initial, à une ou plusieurs dates de constatation annuelle, un «Effet Mémoire» permet de récupérer les distributions annuelles non perçues en cas d'activation de la maturité anticipée ou à l'échéance si celle-ci n'a pas été précédemment activée. Cet «Effet Mémoire» permet de percevoir une distribution annuelle égale à 14% par année écoulée depuis l'origine (diminué, le cas échéant, de la somme des distributions annuelles versées les années précédentes).
- Si le Panier de Référence est stable ou enregistre une progression à l'une des dates de constatation annuelle, la première année incluse, un mécanisme de maturité anticipée est activé. L'investisseur bénéficie alors du remboursement de l'intégralité de son capital et d'un gain égal à 14% par année écoulée depuis l'origine diminué, le cas échéant, de la somme des distributions annuelles versées les années précédentes.
- Si le FCP n'a pas été remboursé par anticipation et que le Panier de Référence n'a pas enregistré de baisse de plus de 50% depuis l'origine, l'investisseur bénéficie alors du remboursement de l'intégralité de son capital et d'un gain égal à 14% par année écoulée depuis l'origine diminué, le cas échéant, de la somme des distributions annuelles versées les années précédentes.

Inconvénients

- Seuls les porteurs ayant souscrit avant le 22 décembre 2008, et conservant leurs parts jusqu'à la maturité effective du FCP bénéficient de la formule du produit.
- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, le porteur subira une perte en capital si le Panier de Référence termine en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial, la somme des distributions annuelles éventuellement versées ne compensant pas la perte.
- Le taux de rendement maximum annuel est plafonné à 14%. Le porteur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle du Panier du fait du mécanisme de plafonnement.
- Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant le panier.
- Le porteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 10 ans.
- Les sommes distribuées peuvent être assimilées à des remboursements anticipés voire partiels du capital.
- La formule est indexée sur la performance de 20 actions internationales ayant enregistré chaque année les plus mauvaises performances depuis leur niveau d'origine parmi un panier de 40 actions internationales. Par construction, ce Panier de Référence sous-performe à chaque date de constatation annuelle le panier de 40 actions internationales.



Une maturité anticipée possible dès la première année

Optimiz 8-14% est assorti d'un mécanisme de maturité anticipée activable automatiquement sous certaines conditions.

A partir de la première année, dès qu'à l'une des dates de constatation annuelle le Panier de Référence est stable ou enregistre une progression depuis l'origine, un mécanisme de maturité anticipée est activé.

Dans ce cas:

1. Un remboursement anticipé est enclenché avec récupération intégrale du capital initialement investi

La durée de vie du produit s'échelonne ainsi entre 1 et 10 années.

2. En plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit un Coupon Mémoire égal à :

14% pour chaque année écoulée depuis l'origine diminué de la somme des coupons déjà versés les années précédentes

Maturité anticipée	Coupon Mémoire
Année 1	14%
Année 2	28% - coupon versé en année 1
Année 3	42% - coupons versés en années 1 & 2
Année 4	56% - coupons versés en années 1 à 3
Année 5	70% - coupons versés en années 1 à 4
Année 6	84% - coupons versés en années 1 à 5
Année 7	98% - coupons versés en années 1 à 6
Année 8	112% - coupons versés en années 1 à 7
Année 9	126% - coupons versés en années 1 à 9

¹ Hors fiscalité et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie (si applicable)



Des coupons annuels potentiellement élevés

Chaque année, dès la première année, tant que la maturité anticipée n'a pas été activée, l'investisseur peut recevoir un coupon annuel ainsi défini :

■ Si le Panier de Référence n'enregistre pas de baisse supérieure à 25% depuis l'origine, l'investisseur reçoit¹:

Un coupon fixe de 14%

■ Sinon, si le Panier de Référence n'enregistre pas de baisse supérieure ou égale à 50% de sa valeur initiale, l'investisseur reçoit¹:

Un coupon fixe de 8%

- Le cas échéant, si le Panier de Référence enregistre une baisse supérieure à 50% de sa valeur initiale, l'investisseur ne reçoit pas de coupon au titre de l'année
- La première année, l'investisseur reçoit¹ un coupon garanti au minimum égal à 8%.

Remboursement à l'échéance

A l'échéance des 10 ans, si le mécanisme de maturité anticipée n'a pas été activé, différentes possibilités peuvent se présenter :

■ Si le Panier de Référence enregistre une baisse de plus de 50% depuis l'origine, l'investisseur subit une perte en capital.

Il reçoit¹ alors :

La valeur du Panier de Référence à l'échéance des 10 ans

■ Sinon, si le Panier de Référence n'a pas enregistré de baisse de plus de 50% depuis l'origine, l'investisseur reçoit¹:

100% de son capital initial

un Coupon Mémoire égal à 14% pour chaque année écoulée depuis l'origine diminué de la somme des coupons déjà versés les années précédentes

¹ Hors fiscalité et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie (si applicable)



40 actions de premier plan

40 actions ont été choisies pour leur solidité financière et leur potentiel de croissance. Ces sociétés répondent à un double objectif de diversification : sectorielle et géographique.

Chaque année, ces actions font l'objet d'un processus de sélection fondé sur leurs performances depuis l'origine. Ce processus de sélection consiste à ne retenir, parmi les 40 actions, que les 20 actions affichant les moins bonnes performances depuis l'origine. Le panier équipondéré ainsi constitué est appelé «Panier de Référence».

20 actions européennes

Anglo American PLC, ArcelorMittal, Barclays PLC, Bouygues, British Airways PLC, Michelin, Crédit Agricole SA, Electrolux AB, Fiat SpA, Gas Natural SDG SA, HBOS PLC, Infineon Technologies AG, Marks & Spencer Group PLC, Nokia OYJ, Renault SA, Schneider Electric SA, Société Télévision Française 1, Thomson, TUI AG, Volvo AB

15 actions nord-américaines

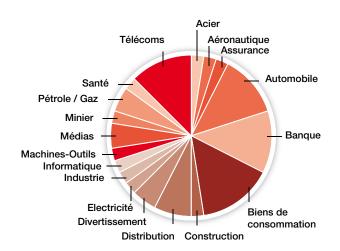
Amazon.com Inc, American International Group Inc, Bank of America Corp, Citigroup Inc, Dynegy Inc, Eastman Kodak Co, Gap Inc/The, General Motors Corp, Harley-Davidson Inc, Home Depot Inc, McGraw-Hill Cos Inc/The, Motorola Inc, Nortel Networks Corp, Qwest Communications International Inc, Schering-Plough Corp

5 actions asiatiques

China Petroleum & Chemical Corp, Nintendo Co Ltd, Nissan Motor Co Ltd, Pioneer Corp, Sanyo Electric Co Ltd

Les investisseurs sont informés que certains évènements extraordinaires peuvent survenir (tels que notamment, fusions, opérations publiques d'achat/échange, etc). Toute action figurant dans le portefeuille initial et affectée par un tel événement peut être substituée par une autre action sélectionnée par l'agent de calcul (Société Générale) à sa seule discrétion.

Diversification sectorielle



Diversification géographique

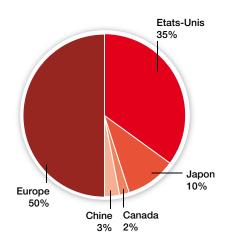


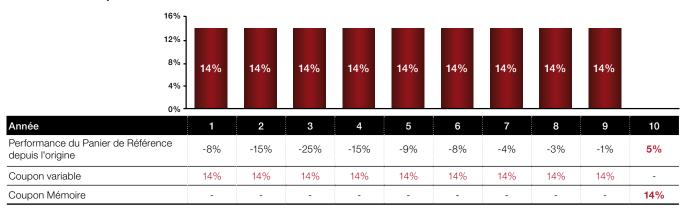


Illustration du mécanisme

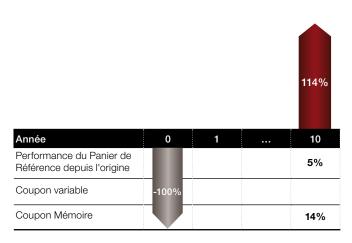
Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du FCP. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie.

Scénario favorable

Paiement de coupons



Investissement initial / Remboursement final



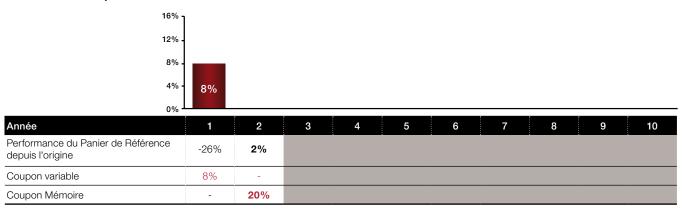
- De la première à la neuvième année, l'investisseur reçoit¹ chaque année un coupon égal à 14% car le Panier de Référence enregistre chaque année une baisse depuis l'origine inférieure ou égale à 25%.
- A l'échéance des 10 ans, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit¹ un Coupon Mémoire égal à 140% moins la somme des coupons déjà distribués (126%) soit 14%.
- Soit un taux de rendement annuel de 14% sur 10 ans.

¹ Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie (si applicable)

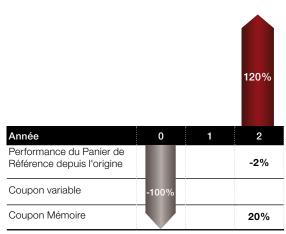


Scénario médian 1

Paiement de coupons



Investissement initial / Remboursement final



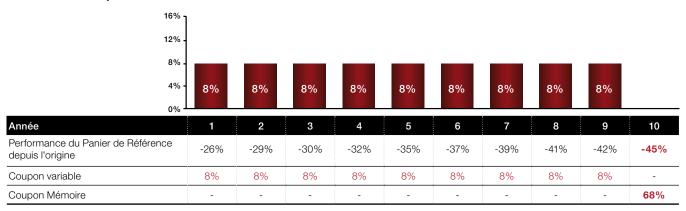
- La première année, l'investisseur reçoit¹ un coupon égal à 8% car la baisse enregistrée par le Panier de Référence depuis l'origine est comprise entre 25% et 50%.
- Dès la deuxième année, un mécanisme de maturité anticipée est activé car le Panier de Référence enregistre une performance depuis l'origine positive. L'investisseur reçoit¹ alors, en plus de son capital initial, un Coupon Mémoire égal à 28% moins la somme des coupons déjà distribués (8%) soit 20%.
- Soit un taux de rendement annuel de 13,62% sur 2 ans.

¹ Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie (si applicable)



Scénario médian 2

Paiement de coupons



Investissement initial / Remboursement final

Année 0 1 ... 10

Performance du Panier de Référence depuis l'origine -45%

Coupon variable -100%

Coupon Mémoire 68%

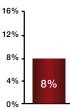
- De la première à la neuvième année, l'investisseur reçoit¹ chaque année un coupon égal à 8% car le Panier de Référence enregistre chaque année une baisse comprise entre 25% et 50% depuis l'origine.
- A l'échéance des 10 ans, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit¹ un Coupon Mémoire égal à 140% moins la somme des coupons déjà distribués (72%) soit 68%.
- Soit un taux de rendement annuel de 11,50% sur 10 ans.

¹ Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie (si applicable)



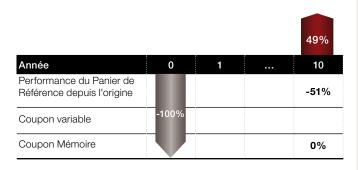
Scénario défavorable

Paiement de coupons



Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Performance du Panier de Référence depuis l'origine	-28%	-52%	-58%	-60%	-55%	-59%	-60%	-58%	-59%	-51%
Coupon variable	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	-
Coupon Mémoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%

Investissement initial / Remboursement final



- La première année, l'investisseur reçoit¹ un coupon garanti de 8%.
- De la deuxième à la neuvième année, l'investisseur ne reçoit pas de coupon car le Panier de Référence enregistre chaque année depuis l'origine une baisse de plus de 50%.
- A l'échéance des 10 ans, le Panier de Référence enregistre une baisse de plus de 50% depuis l'origine. L'investisseur reçoit¹ alors la valeur finale du Panier de Référence soit 49%. Il subit dans ce scénario une perte en capital.
- Soit un taux de rendement annuel de -6,05% sur 10 ans.

¹ Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance-vie (si applicable)



Carnet de bord

Forme juridique	FCP de droit français
Société de Gestion	Lyxor International Asset Management
Dépositaire	Société Générale
Devise	Euro
Date de création et durée d'existence prévue	FCP créé le 23/05/08 pour une durée d'environ 10 ans
Eligibilité	Assurance-vie, compte titres
Période de commercialisation	Entre le 15 septembre 2008 et le 22 décembre 2008 La valeur liquidative progressera régulièrement au taux de 5,10% pour atteindre 100 Euros le 22 décembre 2008
Date d'échéance	20/12/18
Valeur Nominale Initiale	100 EUR le 22/12/08
Valeur Nominale Initiale Liquidité	100 EUR le 22/12/08 Liquidité quotidienne
Liquidité	Liquidité quotidienne
Liquidité Frais de gestion	Liquidité quotidienne 2% TTC par an maximum
Liquidité Frais de gestion Commission de souscription	Liquidité quotidienne 2% TTC par an maximum 4,5% maximum de la valeur liquidative de souscription

Quand souscrire?

Les souscriptions des parts du FCP restent possibles à tout moment après le 22/12/08. Les conditions diffèrent cependant car la valeur liquidative du FCP évolue en fonction des marchés financiers. Il est à noter que pour bénéficier pleinement des garanties et performances offertes par le FCP Optimiz 8-14%, les souscriptions doivent être reçues avant le 22/12/08.

Est-il possible de sortir du FCP en cours de vie ?

Oui, l'investisseur peut sortir du FCP à tout moment à la Valeur Liquidative correspondante sans frais de sortie anticipée.

Cependant, il convient d'insister sur le fait que le FCP Optimiz 8-14% est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 20/12/18. Une sortie du FCP à une date différente de la date de maturité effective du FCP s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors des dates prévues.

Comment se valorisera le FCP en cours de vie ?

Il est à noter que la valeur liquidative pourra être inférieure à 100% en cours de vie du produit. D'ici à l'échéance, la valeur liquidative du FCP évoluera en effet en fonction des paramètres de marché, et plus particulièrement en fonction du cours des actions, de la volatilité et des taux d'intérêt.

Caractéristiques complètes dans le prospectus simplifié disponible sur simple demande, agréé par l'AMF

Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article [212 – 28] de son règlement général. Le présent produit a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 13/08/08 et fait l'objet d'un prospectus, disponible sur simple demande auprès de Lyxor International Asset Management. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription du FCP Optimiz 8-14% ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus.

Lorsque le FCP Optimiz 8-14% est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie, le FCP Optimiz 8-14% est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. L'assureur ou l'intermédiaire en assurance ne peuvent être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'affectation des versements effectués dans le cadre de ce contrat.

Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information

Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents audit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements

Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ce produit.

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Les gains éventuels peuvent également être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur.

Le FCP Optimiz 8-14% est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du fonds. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant l'échéance (soit à une date différente du 20 décembre 2018), le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (et déduction faite des droits de sortie). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

Le produit n'est pas à capital garanti à la date d'échéance. Les investisseurs doivent être conscients qu'ils peuvent perdre l'intégralité de leur investissement. D'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêts.

La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sousjacents du produit.

Le produit fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et conforme à la directive 2003/71/EC. Le prospectus ainsi que la traduction de son résumé en langue française sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Générale Corporate & Investment Banking

17 cours Valmy

92987 Paris - La Défense Cedex Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris 552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C

La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par le CECEI



